

ESG

INFORMATION



N° 13 SEPTEMBRE 1975

Pendant quatre ans, la parution d'*ESG-INFORMATION* a coïncidé très régulièrement avec la fin de chacun des trimestres de l'année scolaire. Bien que la formule ne soit pas usée, il nous a paru utile de la modifier en préparant un numéro de rentrée.

Ainsi, ce numéro 13 - il fallait bien que quelque chose arrivât pour satisfaire les superstitieux - apportera des informations nombreuses à un moment qui devrait être favorable à leur diffusion. Nous pensons d'abord aux nouveaux élèves et à leurs parents désireux de connaître l'organisation et les rouages de l'Ecole. La lecture des pages qui suivent devrait également illustrer pour eux le souci que nous avons d'une collaboration bien comprise et témoigner aussi de la disponibilité présente chez tous les collaborateurs de l'établissement.

Avec une curiosité peut-être moins éveillée, les anciens élèves, tout comme leurs parents, découvriront un domaine déjà exploré mais présenté de manière renouvelée. La moisson de circulaires remises habituellement en début de trimestre n'encombrera plus cette fois-ci le casier personnel. Une contrainte nouvelle apparaîtra pourtant comme une sorte de compensation nécessaire. Il faudra conserver *ESG-INFORMATION*, y revenir et vouer en somme à cette publication le culte qu'on réserve aux revues appréciées allant, par exemple, d'*Esprit* au *Journal de Mickey*.

Sans vouloir chercher à se situer dans ce qui pourrait bien être des extrêmes, il faut pourtant relever qu'une série de textes consacrés à une information souvent très détaillée ne laisse que peu apparaître l'esprit qui les oriente et finalement les détermine. A une époque où l'on n'a jamais autant écrit sur l'école, aussi bien en inepties qu'en réflexions intelligentes, je voudrais dire ici que l'équipe des enseignants de l'Ecole ne perd

pas de vue que l'éducation suppose à la fois contrainte et rigueur. Demander à l'adolescent de conduire seul sa formation, admettre de l'abandonner à une absence totale de directivité, céder à tous ses caprices, c'est courir un risque insensé. La vérité ne se trouve pas dans les excès, fussent-ils intéressants au niveau de l'esprit ou apparemment séduisants dans le cadre d'expériences limitées.

L'éducation se doit d'être, aujourd'hui davantage encore qu'hier, une école de liberté et non un dressage. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille, en classe comme à la maison, laisser à chacun faire ce qu'il veut. Mais, l'ordre et la discipline ne peuvent étouffer l'initiative surtout si elle suppose l'expérience de la contradiction et de l'échec.

Quelle que soit l'évolution de la société, les adultes de demain qui sont nos élèves aujourd'hui seront appelés à la vigilance critique, à la tolérance pour la pluralité des opinions, au travail en commun, à l'organisation rationnelle des tâches individuelles et collectives, à la résistance intérieure aux agressions de la vie, à la reconnaissance et à l'utilisation positive des conflits, à des adaptations continues dans l'activité professionnelle.

C'est dans cet éclairage que l'Ecole espère réaliser son ambition et être une communauté éducative et promotionnelle.

MICHEL DUCREST
Directeur de l'ESG

LES DIFFÉRENTS BATIMENTS DE L'ESG

Bâtiment principal

Ouverture 26 avril 1965

Derrière-les-Remparts 9
Tél. 22 35 85

abrite

- direction
- secrétariat
- service d'orientation
scolaire et professionnelle
- 22 classes

Directeur: M. Michel Ducrest

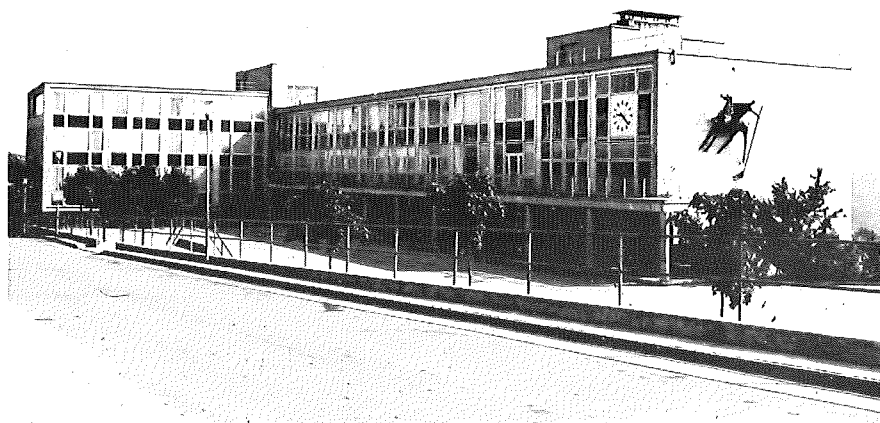
Maîtres principaux:

M. Jean-Claude Cuennet (classes de 1ère et de 2e)
M. Pierre Burgy (classes de 3e)

Service d'orientation scolaire et professionnelle

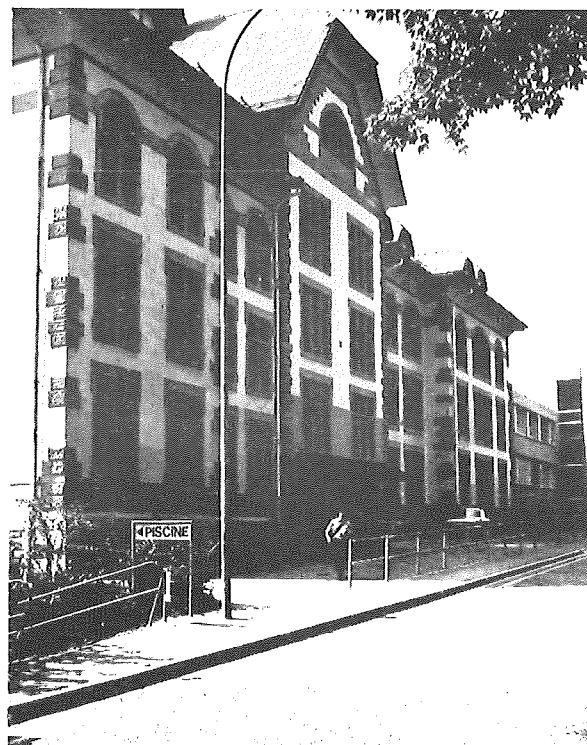
Tél. (037) 23 40 19

M. Pierre Kaech M. Jean-Bernard Thévoz



Gambach Rue des Ecoles 5 Tél. (037) 23 33 40
abrite 5 classes depuis le 1er septembre 1973

Maître principal: M. André Bays



Villa Caecilia

Avenue Général-Guisan 18 Tél. (037) 22 29 81

abrite 4 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1973

Maître principal : M. Bernard Carrel



Piscine du Levant

Les élèves se rendent à la piscine pour l'enseignement de la natation à raison de deux heures toutes les deux semaines.



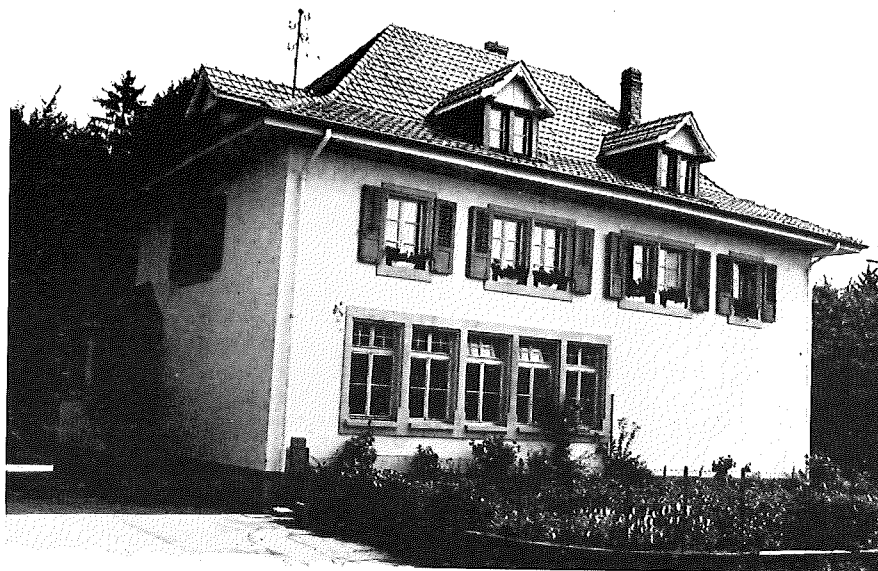
Corjolens

1754 Corjolens

Tél. (037) 30 12 86

abrite 2 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1974

Responsable du bâtiment: M. Georges Maillard



Centre AI de Villars-Vert

Les classes de section pratique de Corjolens se rendent à l'atelier de ce Centre pour l'enseignement des travaux manuels.



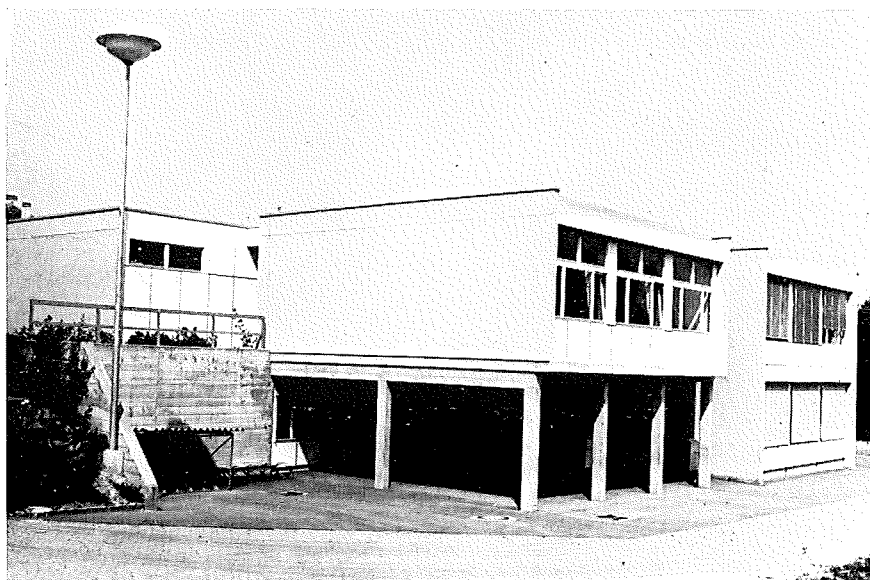
Ecole primaire de Neyruz

Les jeunes filles des classes de Corjolens s'y rendent pour l'enseignement ménager.



Centre scolaire de Prez-vers-Noréaz

Les élèves des classes de Corjolens se rendent à la halle de ce Centre pour l'enseignement de la gymnastique.



A Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, un élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat de l'ESG (tél. 22 35 85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal
- M. André Bays (tél. 23 33 40) pour les élèves des classes de Gambach
- M. Bernard Carrel (tél 22 29 81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia
- les maîtres de classe pour les élèves se rendant à Corjolens

A leur retour, les élèves apportent, sur formule ad hoc, une excuse écrite signée de leurs parents et la présentent au maître principal de leur groupe.

Amendes

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, les amendes ne peuvent être infligées que s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

Assurances

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. Aussi, en cas d'accident, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents informent l'Assurance scolaire contre les accidents, rue Locarno 17, 1700 Fribourg, tél. 22 92 80. Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

B Bibliothèque

Dans le bâtiment principal une bibliothèque est ouverte aux élèves. Ils y trouvent des ouvrages d'information et de références, des encyclopédies et des dictionnaires tout comme des lectures de délasserment allant des romans aux bandes dessinées.

Bourses

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles âgés de plus de seize ans. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue Abbé-Bovet 6 EV, tél. 22 12 74.

C Cadeaux

Tant en raison des excès qu'ils ont amenés que du caractère ambigu de certaines générosités, les cadeaux appartiennent au domaine de l'interdit lorsqu'ils sont destinés, par les parents des élèves, à n'importe quel collaborateur de l'ESG. Les parents voudront bien s'en souvenir en toute circonstance et notamment à la période de Noël.

Carnet de devoirs

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Ce document contrôlé et signé chaque semaine par le maître de classe et par les parents assure également, grâce aux annotations, remarques et autres avis qui y sont inscrits, un lien entre l'école et la famille.

Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

Congé

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance (on peut assurer le lecteur que le pléonasse n'est qu'apparent); elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises au maître principal du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'Ecole.

Course d'école

En raison de leur caractère souvent suranné, les courses d'école ont été supprimées au profit d'autres sorties s'insérant dans une démarche didactique élargie : visites d'expositions, excursions botaniques, voyages d'information professionnelle, découverte de sites historiques ou archéologiques.

D Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1975-1976 :

1er trimestre : 1er septembre - 6 décembre

2e " : 8 décembre - 27 mars

3e " : 29 mars - 3 juillet

Pour les disciplines fondamentales, des résultats intermédiaires sont communiqués à la "mi-trimestre" et parviendront aux parents

- le 20 octobre 1975

- le 9 février 1976

- le 24 mai 1976

Dépannage scolaire

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition des élèves, de 16h00 à 16h45 pour apporter des compléments d'explication sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficultés. Ces cours que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère année</u>	<u>2e année</u>	<u>3e année</u>
français	vendredi	salle 17	salle 41	salle 47
allemand	lundi	salle 18	salle 46	salle 36
mathématique	mardi	salle 15	salle 36	salle 44

Devoirs

Les devoirs à domicile constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse. En proposant des exercices de mémorisation et d'application de matières exposées en classe, ils doivent permettre à l'élève de se situer, de contrôler son degré de compréhension et ses facultés d'exploitation. Si, dans des circonstances normales, les devoirs à domicile doivent être faits par l'élève sans aide extérieure, l'expérience montre qu'un contrôle des parents est le plus souvent nécessaire.

Directeur

Chargé de "la responsabilité générale de l'Ecole", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie instamment les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22 35 85.

E Etudes surveillées

F Voir information particulière, page 20.

Frais scolaires

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur a été adressée présente en détail la destination des montants réclamés; un prochain numéro d'ESG-INFORMATION apportera des explications complémentaires.

M Maîtres principaux

Les maîtres principaux partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole dans les domaines de l'organisation, de l'encadrement général des élèves, des équipements, de l'application du programme et des règlements.

Matériel scolaire

Tous les livres de classe sont remis aux élèves à titre de prêt. Ceux-ci reçoivent aussi de l'Ecole cahiers, classeurs, feuilles, carnet de devoirs, matière première pour les travaux manuels. Par contre, les ouvrages de classe remis à titre définitif, le matériel de dessin et la tenue de gymnastique uniforme, sont achetés par les élèves et ne figurent pas dans la facture adressée aux parents.

Médecin scolaire

Le service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Moro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les élèves sont soumis chaque année également à une radiophotographie pulmonaire.

O Orientation scolaire et professionnelle

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'Ecole, est placé sous la responsabilité de deux psychologues. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OSP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes leurs questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants.

P Parents

L'ESG s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- ESG Information
- Circulaires destinées aux parents
- Réunions de parents (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

Q Qui répondra à vos questions ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole (liste pages 15 et 16). Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il assure un encadrement personnalisé et veille à une bonne coordination des efforts éducatifs.
- Le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller les parents et élèves sur le travail scolaire.
- Le maître principal intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- Le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple).
- Le directeur se tient lui aussi à disposition des parents pour discuter de tous les problèmes qu'ils souhaitent lui soumettre.

R Rattrapage

Des cours de rattrapage sont organisés, durant la première partie de l'année scolaire, pour les élèves qui ont changé d'orientation; ils ont lieu, en 3e année, dans les disciplines spécifiques que sont la dactylographie, le dessin technique, la comptabilité.

Règlement

Parents et enfants trouveront, à la page 28, le règlement des élèves. Ils constateront que ce document a été rédigé dans la perspective d'un contrat éducatif et non dans l'option d'un catalogue d'interdictions.

S Secrétariat

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

Soupers de classe

Depuis quelques années, dès que la fin de l'année scolaire approche, la mode est aux soupers de classe. Pourtant, en raison d'expériences franchement négatives, la direction de l'Ecole n'autorise plus, dans un contexte qui engage sa responsabilité et celle de ses maîtres, ce genre de manifestation. Les parents doivent en conséquence savoir que si des soupers de classe s'organisent ici et là, l'Ecole en est absente et qu'il serait peut-être bon de se préoccuper vraiment de ce qui s'y passe.

Stages pré-professionnels

En cours d'année, durant les pauses que constituent les interruptions de cours, les élèves ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles.

V

Vélocycle

Moyen de locomotion commode et symbole d'un certain affranchissement, le vélocycle est entré dans les moeurs des adolescents dès l'âge de 14 ans. Il y provoque des manifestations envahissantes, bruyantes et parfois dangereuses. L'Ecole espère maintenir sa position libérale, mais se trouvera peut-être contrainte, demain, de limiter l'utilisation des vélocycles.

MAITRES DE CLASSE

1 A	Mme Christiane Hauser
1 B	Mme Mariga Guillaume
1 D	M. Roland Goumaz
1 G	M. Nicolas Genoud
1 H	M. Albert Brodard
1 K	M. Joseph Portmann
1 L	M. André Bays
1 M	Mme Gilberte Despond
1 N	M. Marc Maillard
2 A	Mme Marie-Claire Python
2 B	Mlle Alexandra Vuichard
2 C	Mlle Michelle Bovet
2 D	M. François Salamin
2 E	M. Pierre Piqué
2 F	Mlle Anne-Marie Zbinden
2 G	M. Marcel Gautron
2 H	M. Louis Girard
2 K	M. Pierre Repond
2 L	M. Daniel Bongard
3 A	M. Louis Gisler
3 B	M. Léon Gurtner
3 C	M. Daniel Progin
3 D	M. Alfons Grünenfelder
3 E	M. Daniel Stevan
3 F	M. Edmond Darbellay
3 G	M. Jean-Bernard Pitteloud
3 H	M. Jean-Maurice Rappaz
P1	M. Michel Barras
P2	M. Bernard Gachoud
P3	M. Bernard Carrel
P4	M. Georges Schneuwly
P5	M. Georges Maillard
P6	Mlle Marianne Rudaz

PERSONNEL DE L'ESG

1. DIRECTION

DUCREST Michel, directeur	Av. du Moléson 10	22 48 97
BURGY Pierre, sous-directeur	Rte Henri-Dunant 7	22 56 41
BAYS André, maître principal, Gambach	Beaumont 14	24 32 31
CARREL Bernard, maître principal, classes P	Rte Henri-Dunant 9	23 36 32
CUENNET Jean-Claude, maître principal, ESG	1754 Noréaz	30 17 60

2. GROUPE ESG

Maîtres principaux : BURGY Pierre, classes de 3e année
 CUENNET Jean-Claude, classes de 1ère et de 2e année

BAECHLER Jean-Paul	Pl. Petit-St-Jean 11	22 10 58
BONGARD Daniel	Rue Reichlen 4	22 83 93
BOVET Michelle, Mlle	Rue de Morat 242	23 33 69
BRODARD Albert	Imp. Lorette, 1722 Bourguillon	22 23 38
BURGY Pierre	Rte Henri-Dunant 7	22 56 41
CUENNET Jean-Claude	1754 Noréaz	30 17 60
DARBELLAY Edmond	Av. Jean-Marie Musy 9	22 90 09
DUCREST Michel	Av. du Moléson 10	22 48 97
GAUTRON Marcel	Av. Jean-Marie Musy 6	22 76 62
GENOUD Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30 14 00
GIRARD Louis	Champ-des-Fontaines 26	26 13 09
GISLER Louis	1772 Grolley	45 28 25
GOUMAZ Roland	Ch. des Grottes 14	26 35 02
GRUENENFELDER Alfons	Rue d'Or 20	22 20 85
GUILLAUME Francis	Rue de Lausanne 70	23 48 38
GUILLAUME Mariga, Mme	Rue de Lausanne 70	23 48 38
GURTNER Léon	Cité des Jardins 13	22 28 30
HAUSER Christiane, Mme	Ch. Ste-Agnès 10	26 29 24
LEIBZIG Jean-Bernard	Ch. des Mésanges 12	26 39 62
MONNEY Bernard	Grand-Pré 1	24 93 96
MOREL Bernard	1782 Belfaux	45 16 86
MORET Oscar	Grand-Rue 58	22 53 71
PIQUE Pierre	Rte de Villars 58	24 71 08
PITTELOUD Jean-Bernard	Av. Jean-Marie Musy 7	24 22 36
PORTMANN Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2	24 36 52
PROGIN Daniel	Rue du Centre 10, 1723 Marly	46 35 49
RAPPAZ Jean-Maurice	Rue Louis-Braille 23	26 35 76
REPOND Pierre	Rte de Marly 102	22 81 63
SALAMIN François	Av. de Rome 1	22 75 40
SANSONNENS Bernard	1711 Corpataux	31 23 84
SCHNARENBERGER Henri	Place du Collège 15	22 67 28
SCHWALLER Jean-Marc	1782 Belfaux	45 16 53
SPARENBERG Charles	Champriond 3	24 59 50
STEVAN Daniel	Rue de Lausanne 93	23 41 56
URRUTIA Rubben	Schlossgasse 6, 3280 Morat	71 45 50
ZBINDEN Anne-Marie, Mlle	1725 Posieux	31 12 46

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen,
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle Bovet, rue de Morat 242 EV tél. 23 33 69
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangung von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai parenti di lingua italiana

ITALIANO

Gentili Signore,
Egregi Signori,

durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Le questioni ch'esse potrebbero suscitare, come d'altronde tutte le domande d'informazioni a voi utili, possono essere indirizzate nella vostra propria lingua, a uno dei professori di scuola :

Signor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24.71 08

A los padres de familia de lengua española

ESPAÑOL

Señoras.
Señores.

Varias veces, durante el año escolar, Vds. recibirán comunicaciones escritas de la Escuela. Si después de leerlas necesitan hacer alguna pregunta, si por otra parte quieren pedir todos los informes que les serían útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24 71 08
que les atendera.

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and, also, all additional inquires you may deem useful to knowledge, should be addressed in your own language to one of the school teachers

Mr Rubben Urrutia, Schlossgasse 6, 3280 Morat tél. 71 45 50

ORGANISATION DE L'ESG

1. Objectifs

L'enseignement donné à l'ESG s'étend sur un cycle de trois ans; selon les classes suivies, les élèves peuvent ensuite

- poursuivre des études : sections scientifique (maturité C) ou socio-économique (maturité E) au Collège St-Michel, formation générale et pédagogique à l'Ecole normale
- entrer en apprentissage dans un secteur technique (par ex. Ateliers du Technicum) artisanal ou commercial

L'Ecole s'efforce de préparer l'insertion active de ses élèves dans la société en leur offrant le cadre d'une communauté éducative ainsi que l'appui d'une orientation scolaire et professionnelle continue.

A la fin de la 3e année, les élèves qui en ont réussi les épreuves reçoivent le Certificat cantonal d'études secondaires.

2. Organisation

Première année : tous les élèves suivent un enseignement de type général; le choix de la lettre qui désigne la classe n'a pas de signification particulière.

Deuxième année : la composition et le programme des classes tiennent compte d'orientations fixées au moins provisoirement. Pour être admis dans une classe C ou E, l'élève doit, en principe, obtenir à la fin de sa première année une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires et de 4,75 également en moyenne générale.

Troisième année: section C (anciennement D)

conduit en principe les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C) et à l'Ecole normale.

section E

conduit en principe les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique) et à l'Ecole normale.

section F (anciennement C)

conduit en principe les élèves vers un apprentissage de type commercial.

section G

générale (anciennement technique) conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat ou de l'industrie.

Section P : regroupe, durant un cycle de deux ans, les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires moins poussées.
(anciennement OP)

ETUDE SURVEILLÉE

On a évoqué brièvement, à la page 11, l'importance et le sens des devoirs à domicile. En raison des attentes prolongées imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, l'Ecole organise, dès le 3 septembre 1975, chaque soir de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans la grande salle du bâtiment principal de nombreux participants. Il n'a malheureusement pas été possible de maintenir le même "service" à Gambach. Les élèves qui s'y trouvent ont par contre la possibilité de "descendre" Derrière-les-Remparts et de se joindre à leurs camarades.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique assuré par le maître de classe en première année, dépannage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 11).

La participation à l'étude, qui ne fait plus l'objet de frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves qui n'habitent pas la ville de Fribourg; elle est obligatoire pour tous ceux qui doivent attendre un train ou un autobus dont le départ a lieu à 16h25 ou plus tard. Les élèves quittent l'étude à temps pour se rendre à la gare.

L'obligation de fréquenter l'étude découle de notre souci de veiller au comportement général de nos élèves, de leur éviter des déambulations oiseuses sur les trottoirs encombrés et des tentations devant les étalages des grands magasins.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance au maître principal, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée du trimestre; elles peuvent être modifiées en tout temps par avis écrit des parents.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le domaine de l'intérêt qu'ils doivent porter à son travail et du contrôle qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de Gambach remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

L'éducation physique et sportive apparaît à raison de trois heures hebdomadaires dans l'emploi du temps de tous les élèves de l'Ecole. Il s'agit en réalité d'une moyenne puisque des exigences dictées par l'éloignement de la piscine nous ont imposé un système d'alternance avec des disciplines d'éveil et qui se traduit en réalité par 2 heures pour une semaine et 4 heures pour la suivante.

En dehors de l'horaire quotidien, le "sport scolaire facultatif" a proposé des activités variées et permis à de nombreux élèves de s'adonner au football, à la natation, au handball, à l'athlétisme. Dans la mesure du possible, ces activités seront maintenues; des informations données dans chaque classe par les maîtres de sport renseigneront les élèves.

Depuis plusieurs années aussi, l'une des semaines de classe du deuxième trimestre est consacrée à des activités sportives. Tout en proposant un exercice profitable à une époque où la diminution de l'effort physique n'est plus à illustrer, nous avons pensé développer des qualités humaines, esprit de camaraderie, entraide dans un contexte différent de celui de la salle de classe. Il est par ailleurs bien évident que les élèves retireraient de cette semaine un plaisir tout particulier.

On se pose aujourd'hui la question de l'opportunité de maintenir cette "semaine de sport". Si elle exige un travail de préparation considérable, elle impose notamment une collaboration de nombreuses personnes compétentes et difficiles à trouver, elle postule aussi l'utilisation de nombreuses installations dont le taux d'occupation arrive à saturation. En outre, l'organisation "Jeunesse et Sport" ne subsidiera plus, l'année prochaine, les frais de déplacement imposés par la pratique du ski; il en résultera pour les parents une charge de l'ordre de Fr 40,- à Fr 50,- pour la semaine sans compter ni les frais de ski-lifts ni les frais de repas. C'est évidemment beaucoup.

En toute honnêteté et malgré la réussite des dernières semaines de sport, il faut relever pour certains élèves une interruption dommageable de l'effort scolaire.

Tout cela nous amène à nous poser la question du maintien de notre semaine de sport en janvier 1976 ou de sa suppression.

Avant d'arrêter notre décision, nous demandons l'avis des parents et les prions de répondre par la fiche se trouvant à la page 31.

REUNIONS DES PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Même si les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il y aura forcément des explications complémentaires à apporter aux questions restées en suspens. Il y aura aussi pour les professeurs de l'Ecole une première occasion d'apporter aux parents de leurs élèves des renseignements utiles sur le travail et les résultats scolaires.

C'est pourquoi, renouvelant la pratique introduite ces dernières années, nous organiserons, en octobre, des réunions qui grouperont les parents selon le degré fréquenté par leurs enfants, aussi bien dans les classes de Fribourg que dans celles de Corjolens. Ces réunions se dérouleront selon le plan suivant :

- 1) parents d'élèves de 1ère année : lundi 6 octobre 20h15, ESG Fribourg
Sujet principal : les problèmes d'adaptation à l'Ecole
secondaire

- 2) parents d'élèves de 2e année
et des classes P : mercredi 8 octobre 20h15, ESG Fribourg
Sujets principaux : - les problèmes du choix professionnel:
rôle de l'Ecole, rôle des parents
- l'éducation sexuelle à l'école

- 3) parents d'élèves de 3e année : vendredi 10 octobre 20h15, ESG Fribourg
Sujet principal : objectifs et exigences d'une dernière année
d'école

Les professeurs de classe et les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales (français, allemand, mathématique) seront présents aux réunions. Ils pourront apporter, à l'issue de la séance, des renseignements aux personnes qui le désireraient.

Nous souhaitons que les parents prennent bonne note de la date de ces séances et qu'ils y participent nombreux.

EDUCATION SEXUELLE

Pendant longtemps, les problèmes de la sexualité ont été entourés d'un voile épais. Ils apparaissent aujourd'hui sous une forme de défoulement agressif, remplissent une certaine presse généralement bien exposée à la devanture des kiosques, se trouvent omniprésents dans toute une production cinématographique spécialisée. Il s'agit manifestement d'une évolution considérable, marquée d'excès insupportables.

On doit alors se demander si, dans ce domaine, l'école doit conserver son attitude traditionnellement réservée, consistant à tenir ses élèves à l'écart des problèmes de la sexualité ou si, au contraire, elle doit s'engager.

Il apparaît évident que l'Ecole ne peut décider seule; le rôle de la famille est à la fois prioritaire et essentiel. Toutefois comme certains parents se trouvent embarrassés lorsqu'il s'agit d'expliquer à leurs enfants les "mystères de la vie", ils souhaitent une collaboration de l'Ecole, collaboration qui se manifeste comme une mise au point clarifiante et souvent comme une forme de rattrapage face à des camarades mieux informés.

Depuis plusieurs années, après avoir systématiquement requis l'autorisation des parents, nous avons présenté aux élèves de 2e année et des classes P des causeries d'éducation sexuelle. Les diapositives d'une série intitulée *Avant d'Aimer* ont toujours servi de support visuel à cette information que le directeur de l'Ecole prend en charge personnellement durant les heures d'éducation sociale. Nous envisageons de procéder de la même manière cette année-ci. C'est pourquoi nous présenterons le cours d'éducation sexuelle aux parents des élèves de 2e année et de section P au cours d'une séance qui aura lieu le

mardi 11 novembre 1975 à 20 h 15
à la grande salle de l'ESG
Remparts 9, Fribourg.

Durant cette soirée, les parents auront l'occasion de voir défiler les vues utilisées durant le cours. Ils pourront en même temps se rendre compte de son esprit orienté par une conception personaliste, permettant aussi, en étant vrai et naturel, de donner une information claire, objective, scientifique. Il ne suffit pas en effet d'expliquer plus ou moins complètement, plus ou moins brutalement comment naissent les bébés. Il faut encore rester à l'écoute des problèmes de l'enfant, agir avec tact et prudence, prendre soin de demeurer dans les limites tracées par le respect de personnalités naissantes.

Après la séance, les parents pourront décider en connaissance de cause. Ils voudront bien alors retourner la fiche qui se trouve à la page 31.

Plusieurs maîtres ont quitté notre école à la fin de l'année scolaire pour poursuivre des études ou pour travailler dans d'autres établissements. Nous les remercions tous et leur souhaitons le succès et la satisfaction dans leur nouvelle occupation.

Mmes Marie-Paule GLANNAZ-FRAGNIERE

Suzanne PACCOLAT-DOUSSE

MM Jean-Pierre BARBEY

Charles DESCLOUX

Aïssa LABGA

Philippe LAVANCHY

Gabriel LEUENBERGER

Guy-François SALAMIN

Volmar SCHMID

Georges SCHMUTZ

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée de nouveaux professeurs et leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre école.

MM Michel BARRAS

Bernard GACHOUD

Paul GENOUD

Léon GURTNER

Jean-Bernard LEIBZIG

L'accession à l'indépendance, passez-nous cette expression, de la section de Farvagny a entraîné le départ de notre école des maîtres suivants :

Mme Suzanne BOVET
Mlle Marlène GACHOUD
MM François BOUVERAT
Bernard BOVET
Georges COSANDEY
Louis DESPONT
Maurice REYNAUD
Clovis MOREL

M. l'abbé Auguste CARREL

Nous félicitons M. Bernard BOVET qui a été appelé à la direction de cet établissement et lui adressons, ainsi qu'à ses collègues, nos vœux de succès dans leur travail.

L'année scolaire 1974-1975 s'est terminée le 28 juin dernier. La séance de clôture officielle a perdu de son caractère académique et solennel au profit d'une touche de spontanéité et de simplicité. Invités, maîtres et élèves se sont donc retrouvés au stade St-Léonard pour assister à des compétitions sportives; auparavant, une messe avait été célébrée à la grande salle du bâtiment principal.

Après les courses de 100 m et de 1000 m, un match de football très attendu opposa l'équipe des professeurs à celle des élèves. Du beau football, des buts à profusion et un résultat nul, 3 - 3, firent la joie de tous les spectateurs.

L'école s'est donc plongée dans le silence et la solitude pour deux mois. Pas tout à fait, à vrai dire. Il y eut, bien sûr, les travaux de préparation de la rentrée et une opération nettoyage du bâtiment, manoeuvre de grand style conduite par M. SCHNEIDER et son dévoué personnel.

VACANCES SCOLAIRES

Début de l'année scolaire :

lundi 1er septembre 1975 à 07h45

Toussaint :

du samedi 25 octobre 1975 à 16h00

au lundi 3 novembre 1975 à 07h45

Noël :

du samedi 20 décembre 1975 à 16h00

au lundi 5 janvier 1976 à 07h45

Carnaval :

du samedi 28 février 1976 à 16h00

au lundi 8 mars 1976 à 07h45

Pâques :

du mercredi 14 avril 1976 à 16h00

au lundi 26 avril 1976 à 07h45

Eté :

du samedi 3 juillet 1976 à 16h00

au lundi 30 août 1976 à 07h45

félicite

M. Francis GUILLAUME et Mlle Mariga PERRAUDIN
M. Jean-Paul BAECHLER et Mlle Catherine BORCARD
à l'occasion de leur mariage

M. et Mme Edmond DARBELLAY pour la naissance d'ERWAN

M. Daniel PROGIN pour l'obtention d'une licence en sciences

MM Francis GUILLAUME et Jean-Bernard PITTELOUD
pour l'obtention de leur diplôme d'enseignement secondaire
en sciences

REGLEMENT DES ELEVES

1. L'Ecole Secondaire des Garçons (E.S.G.) a pour but de compléter la formation acquise à l'école primaire et de préparer ses élèves à entrer en apprentissage ou à poursuivre leurs études dans une école du 2e cycle secondaire (Collège St-Michel, Ecole normale, Technicum). La poursuite de ces objectifs est conduite selon les prescriptions de la loi fribourgeoise sur l'enseignement secondaire, de son règlement d'application et des dispositions administratives officielles.
2. Toutes les branches du programme sont obligatoires.
3. La promotion à une classe supérieure se fait conformément aux directives officielles; l'Ecole peut imposer, pour les classes de cycle long, des exigences particulières.
4. Toute absence en classe ou à une manifestation officielle de l'Ecole doit être justifiée au retour de l'élève, par une excuse écrite des parents. Les permissions pour absences scolaires doivent être demandées par écrit et à l'avance. Toute absence imprévisible - maladie notamment - sera annoncée, le jour même, par téléphone.
5. LES ELEVES OBSERVENT PARTOUT LES REGLES DE LA BIENSEANCE. ILS PRENNENT EN CHARGE LEUR FORMATION PERSONNELLE PAR UN TRAVAIL SERIEUX, DANS UN DIALOGUE BASE SUR L'ESTIME ET LE RESPECT RECIPROQUES. ILS SAUVEGARDENT LA SOLIDARITE ACTIVE AVEC LEURS CAMARADES DE CLASSE OU D'ECOLE PAR UNE CONDUITE SOUCIEUSE DE LA PERSONNE DES AUTRES ET UNE DISCIPLINE LIBREMENT CONSENTIE. ILS S'EFFORCENT D'ANIMER L'ECOLE PAR TOUTES LES INITIATIVES PROPRES A L'ENRICHIR.
6. Aucun élève ne peut faire partie d'une société ou d'un groupe dont l'activité débute régulièrement après 20h00.
7. Les élèves sont responsables du matériel et du mobilier mis à leur disposition. Les parents paient le remplacement ou la réparation des objets détériorés.
8. Les élèves sont inscrits pour l'année scolaire entière. Les départs anticipés sont limités aux cas prévus par les dispositions officielles : cours professionnels débutant à Pâques, congés agricoles, achèvement de la scolarité obligatoire.
9. En signant le bulletin officiel d'inscription, les parents se déclarent d'accord avec les dispositions prévues ici et s'engagent à les faire respecter par leur enfant.

Ces prescriptions remplacent et, dans certains cas, annulent les dispositions contenues dans le même document rédigé en juillet 1973.

Le directeur de l'ESG

Michel DUCREST

Fribourg, juillet 1975

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES DE L'ESG

(à remplir et à remettre, jusqu'au vendredi 5 septembre, à leur professeur de classe, par tous les élèves qui sont nouvellement admis à l'ESG aussi bien en 1ère qu'en 2e ou en 3e année)

Elève

Nom Prénom

Commune d'origine Né le

Numéro postal Domicile

Rue Téléphone

Langue maternelle Religion

Caisse de maladie

A quelle(s) société(s) appartiens-tu ?

Quelle est la dernière école et la dernière classe que tu as fréquentées?

.....

Si tu habites hors de Fribourg, où prends-tu le repas de midi ?

.....

Signature de l'élève :

Père ou tuteur . Si tu n'as plus ton père, mentionne le prénom de ta mère

Nom allié prénom

Profession adresse exacte

Les parents soussignés s'engagent à assurer à leur fils une fréquentation régulière des cours et à collaborer avec l'école; ils ont pris connaissance du règlement de l'ESG ainsi que des avis de rentrée; ils sont d'accord avec toutes les dispositions qui y sont contenues.

Lieu le

Signature des parents : Père

Mère

E

Fiche à remettre jusqu'au 5 septembre 1975 au professeur de classe par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de Gambach (données explicatives page 20)

Les parents de l'élève : nom..... prénom..... cours.....

inscrivent leur fils à l'étude surveillée

n'inscrivent pas leur fils à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis lundi mardi mercredi vendredi

b) s'il ya lieu l'heure de départ du train ou de l'autobus

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent

Signature des parents :

S

Fiche à remettre jusqu'au 5 septembre 1975 au professeur de classe par tous les élèves de l'ESG (données explicatives page 21)

Les parents de l'élève : nom..... prénom..... cours.....

estiment que la "semaine de sport" doit être maintenue

estiment que la "semaine de sport" doit être supprimée

En cas de maintien, leur enfant choisit l'activité suivante :

judo basketball hockey sur glace

ski volleyball athlétisme- handball

ski de fond natation football

ne fait pas de sport (dispense médicale)

souhaite, durant la semaine, accomplir un stage pré-professionnel

Si l'activité cochée n'était pas organisée, mon enfant pratiquerait en remplacement et dans l'ordre de ses préférences les sports suivants :

1. 2. Signature des parents

ES

Fiche à retourner par poste jusqu'au 20 novembre 1975 à la Direction de l'ESG Remparts 9, 1700 Fribourg, par tous les parents des élèves des classes de 2e année et de section P (données explicatives page 23)

Les parents de l'élève : nom..... prénom cours.....

Acceptent que leur enfant participe aux cours d'éducation sexuelle

Demandent que leur enfant ne participe pas aux cours d'éducation sexuelle

Lieu, date Signature des parents

